

## **Formation d'une large coalition pour une nouvelle politique des Dépendances**

*Une cinquantaine de représentants d'organisation concernées par la politique des dépendances se sont réunis ce mercredi à Bern pour affirmer leur soutien à la politique des quatre piliers et coordonner leurs efforts en vue d'une révision de la loi sur les stupéfiants. Cette rencontre a permis de constater une re-mobilisation importante des personnes concernées par la problématique des dépendances. Elle annonce probablement une reprise prochaine du débat au niveau national.*

Le 14 juin 2004, une courte majorité du conseil national bloquait la révision de la loi sur les stupéfiants (Lstup) et signait l'arrêt de mort d'un texte qui bénéficiait pourtant d'un large soutien, tant au niveau de l'administration que des professionnels de terrain. La polarisation du débat sur la question du cannabis a condamné les avancées importantes de la loi et laisse comme seule base juridique aux efforts de lutte contre les Dépendances un outil législatif d'un autre âge. Afin de sortir de cette situation, un groupe de travail indépendant de 12 parlementaires s'est réuni sous le nom de „Lstup, comment continuer“. Ce groupe, qui regroupe trois représentants des partis socialistes, radicaux, démocrates-chrétiens et Verts, conviait mercredi 23 mars à Bern les principaux acteurs suisses concernés par les questions de Dépendances pour discuter de ces questions.

Cette réunion a permis de mettre en évidence une communauté de vision sur la nécessaire reprise du processus législatif et la pertinence de la politique des quatre piliers (répression, prévention, réduction des risques et thérapie). Les participants s'accordent sur le fait que la législation actuelle ne peut plus répondre aux problèmes constatés sur le terrain. Refusant tout fatalisme, ils ont clairement mis en avant la nécessité de répondre politiquement, et de manière pragmatique, aux défis posés par la consommation problématique de drogues. Le processus lancé aujourd'hui se veut fondateur d'une démarche à long terme, visant à inscrire dans la loi les avancées de ces quinze dernières années.

Ce mouvement annonce le retour sur la scène politique d'acteurs importants du champ des dépendances. L'importante coalition qui s'est dessinée aujourd'hui met en lumière la re-mobilisation des professionnels concernés par ces questions et devrait déboucher sur une relance du débat au niveau national. Les milieux concernés ont pris conscience des erreurs commises par le passé et entament là une consultation large au niveau national qui produit déjà ses effets.

Une lettre d'intention a pu être signée par les participants à l'issue de la journée. Elle énonce plusieurs principes qui envoient un message fort. On retiendra entre autres les points suivants :

- Adoption rapide par voie parlementaire d'une version allégée de la Lstup, qui reprend les points acceptés par tous, notamment le principe de la politique des quatre piliers.
- La prise en compte de manière séparée de la question du cannabis, dans une perspective de prévention et de protection de la jeunesse.
- La nécessaire mise en place d'une politique globale des dépendances, afin de sortir de la vision réductrice par produit, strictement privilégiée jusqu'ici.

Parmi les signataires, on trouve notamment les associations professionnelles de médecins et psychologues, la fédération suisse des associations de jeunesse, pro jeunesse, l'association des juges, l'association des parents des toxicomanes, ainsi que des représentants des pouvoirs communaux et cantonaux. D'autres organisations doivent encore consulter leurs instances dirigeantes avant de se joindre à la déclaration commune, mais le résultat obtenu en une journée est déjà tout à fait impressionnant. Il annonce un changement radical de stratégie et une mobilisation des partisans d'une révision de la loi sur les stupéfiants du 3 octobre 1951.

Groupement Romand d'Etudes de l'Alcoolisme et des Toxicomanies (GREAT)  
Jean-Félix Savary

Fachverband Sucht  
Markus Theunert

*Pour toutes informations complémentaires, prière de contacter Madame Viviane Prats, présidente du GREAT, au 079 660 03 51.*